

# **DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE LA MONTÉRÉGIE**

**Guide méthodologique de la  
cartographie des déserts  
alimentaires et des secteurs de  
faible accès aux aliments sains en  
Montérégie**

## Auteurs

Isabelle Marcoux, agente de planification, programmation et recherche, équipe  
Municipalités et communautés en santé

Simon Constantineau, agent de planification, programmation et recherche, équipe  
Planification

## Collaborateurs

Mélissa Beaudry-Godin, agente de planification, programmation et recherche, équipe  
Planification

Geneviève Chénier, agente de planification, programmation et recherche, équipe  
Municipalités et communautés en santé

Gabrielle Manseau, Conseillère cadre – volet municipal

Marie-Ève Simoneau, agente de planification, programmation et recherche, équipe  
Planification

## Mise en page et révision linguistique

Chantal Gobeil, agente administrative, équipe Municipalités et communautés en santé

Ce document est disponible en version électronique sur le portail Internet de la Direction de santé publique – <https://extranet.santemonteregie.qc.ca/app/uploads/2025/11/guide-methodologique-cartographie-deserts-alimentaires.pdf>



Reproduction ou téléchargement autorisé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales avec mention de la source : Marcoux, I. et Constantineau, S. (2025). *Guide méthodologique de la cartographie des déserts alimentaires et des secteurs de faible accès aux aliments sains en Montérégie*, Longueuil, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, 27 p.

© Tous droits réservés

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, 2025

1255, rue Beauregard, Longueuil (Québec) J4K 2M3  
Téléphone : 450 928-6777 ▪ Télécopieur : 450 679-6443



## Table des matières

MISE EN CONTEXTE .....	5
ÉVOLUTION DES DONNÉES SUR LES DÉSERTS ALIMENTAIRES AU QUÉBEC .....	6
INDICATEURS ET MÉTHODES DE CALCUL .....	8
Accessibilité géographique – Distance moyenne.....	8
Accessibilité géographique – Seuil d'accès de 800 mètres.....	9
Accessibilité économique – Indice de défavorisation matérielle.....	9
SOURCES DE DONNÉES.....	10
Commerces d'alimentation .....	10
Adresses Québec.....	12
Découpage par communautés locales.....	12
NOTES POUR L'INTERPRÉTATION .....	13
Limites de la méthodologie .....	13
Indicateurs de santé disponibles dans la cartographie .....	14
CONCLUSION.....	16
ANNEXE 1 – APERÇUS VISUELS DES INFORMATIONS DISPONIBLES DANS L'OUTIL CARTOGRAPHIQUE.....	17
ANNEXE 2 – LEXIQUE DES TERMES UTILISÉS DANS L'OUTIL CARTOGRAPHIQUE .....	20
ANNEXE 3 – LIEUX D'APPROVISIONNEMENT EN ALIMENTS SAINS COMPLÉMENTAIRES (NON INCLUS À LA CARTOGRAPHIE).....	21
ANNEXE 4 – EXEMPLES DE PORTRAITS LOCAUX ET TERRITORIAUX DE L'ACCÈS AUX ALIMENTS SAINS ET DU SYSTÈME ALIMENTAIRE.....	22
ANNEXE 5 – OUTILS PRATIQUES POUR LA PRISE EN COMPTE DES POPULATIONS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ .....	24
BIBLIOGRAPHIE.....	25

## Mise en contexte

En Montérégie et au Québec, les enjeux d'insécurité alimentaire et les inégalités d'accès aux aliments sains sont une préoccupation pour plusieurs acteurs de la communauté, dont les acteurs municipaux et les organismes communautaires. Une accessibilité limitée aux commerces offrant des aliments sains, comme les fruits et légumes, est associée à une alimentation de moindre qualité. Les personnes en situation socio-économique défavorisée sont plus touchées par l'insécurité alimentaire et par des écarts évitables en matière de saine alimentation et de santé (Chen et Gregg, 2017; Robitaille et Bergeron, 2013; Slater et coll. 2017; Vilar-Compte et coll. 2021).

La *Cartographie des déserts alimentaires et des secteurs de faible accès aux aliments sains (2025)* permet d'identifier les secteurs où l'offre alimentaire saine est faible ou inexistante et où il y a une présence plus élevée de défavorisation matérielle. Son intégration à l'outil cartographique des Indicateurs de développement des communautés (IDC) disponible sur l'[Extranet](#) de la Direction de santé publique de la Montérégie permet de soutenir la réalisation d'analyses plus complètes prenant en compte différents indicateurs associés aux inégalités sociales en matière d'alimentation.

La cartographie est destinée aux acteurs et actrices (municipaux, communautaires, réseau de la santé, etc.) qui souhaitent mettre en œuvre des interventions et projets visant à renforcer la sécurité alimentaire des Montérégiens. L'objectif de ce document est d'éclairer les utilisateurs sur la méthode et les indicateurs utilisés pour réaliser cette cartographie ainsi que des limites à considérer dans l'interprétation des résultats.

Il est important de rappeler que cette cartographie présente les données de 2021 pour la défavorisation matérielle. De plus, il est possible que certaines informations concernant les commerces ne soient plus à jour au moment de la consultation. **Nous vous invitons à nous communiquer toute information pertinente sur l'ajout ou le retrait d'un commerce alimentaire offrant des aliments sains à l'adresse courriel suivante :** [surveillance.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca](mailto:surveillance.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca). Des mises à jour périodiques seront effectuées par les professionnels responsables de l'outil.

## Évolution des données sur les déserts alimentaires au Québec

Le terme « Désert alimentaire » a été introduit au Royaume-Uni autour des années 1990. Il a par la suite été repris par plusieurs chercheurs, décideurs politiques et groupes communautaires dans divers pays dont l’Australie, les États-Unis et le Canada pour décrire les zones urbaines peuplées où les habitants n’ont pas accès à une alimentation saine et abordable (Beaulac et coll., 2009; Cummins et MacIntyre, 2002).

Au Québec, ce terme est utilisé depuis plusieurs années par l’Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) pour identifier les secteurs qui procurent un faible accès géographique à des commerces offrant des aliments sains et qui sont défavorisés sur le plan socio-économique. Selon leur méthodologie, la notion de « faible accès géographique » fait référence à des secteurs où les résidences sont situées à une moyenne de plus d’un kilomètre d’un commerce d’alimentation offrant des aliments sains, en milieu urbain, et à une moyenne de plus de 16 kilomètres, en milieu rural. Toujours selon leur méthodologie, la défavorisation socio-économique réfère au niveau très élevé de la défavorisation matérielle, soit le quintile 5 (Robitaille et Bergeron, 2013). Des données ont été publiées par l’INSPQ en 2013, 2018 et 2021 pour l’ensemble des régions du Québec. Celles-ci sont disponibles sur le [Géoportail de santé publique](#) du Québec sous l’onglet thématique « Environnements alimentaires ». Une [fiche synthèse](#) expliquant la méthode de calcul de leur indice de désert alimentaire est disponible en ligne.

Bien que notre méthodologie s’apparente à celle de l’INSPQ, des modifications ont été apportées quant au choix de certains indicateurs pour assurer une meilleure représentativité des données à l’échelle locale et supralocale. Ainsi, la présente cartographie présente six (6) secteurs d’accès alimentaire définis dans le tableau suivant :

Secteurs de faible accès aux aliments sains	
Moyenne des distances entre les habitations d’une communauté locale <sup>1</sup> et le commerce alimentaire sain le plus proche <b>supérieure (&gt;) à 800 m</b>	Secteur de faible accès aux aliments sains ( <i>Désert alimentaire</i> ) (défavorisation très élevée/quintile 5)
	Secteur de faible accès aux aliments sains (défavorisation élevée/quintile 4)
	Secteur de faible accès aux aliments sains (défavorisation moyenne/quintile 3)

<sup>1</sup> Les communautés locales correspondent à des entités relativement homogènes sur le plan humain et à l’échelle géographique. Une communauté d’appartenance équivaut approximativement à un quartier ou à un voisinage. Elles représentent un regroupement d’aires de diffusion. (Boisvert, 2007)

Secteurs à surveiller	
Moyenne des distances entre les habitations d'une communauté locale et le commerce alimentaire sain le plus proche <b>inférieure (&lt;) à 800 m</b>	Secteurs à surveiller (défavorisation très élevée/quintile 5)
	Secteurs à surveiller (défavorisation élevée/quintile 4)
	Secteurs à surveiller (défavorisation moyenne/quintile 3)

Les annexes 1 et 2 donnent un aperçu visuel des différents secteurs d'accès tels que présentés dans la carte et un lexique des différents termes utilisés dans la carte.

À noter que dans un souci de cohérence avec les travaux réalisés par l'INSPQ, il a été convenu de conserver le terme « Désert alimentaire » pour désigner les secteurs où résident des populations dont le niveau de **défavorisation matérielle est le plus élevé (quintile 5)** et pour lesquels l'accès géographique aux aliments sains est davantage restreint, c'est-à-dire où la moyenne des distances entre les habitations d'une communauté locale et le commerce alimentaire offrant des aliments sains le plus proche, est **plus élevée que 800 mètres**.

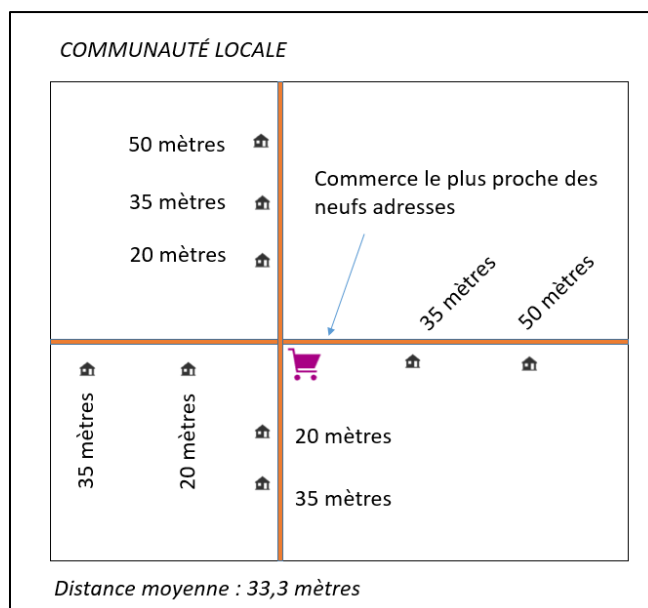
## Indicateurs et méthodes de calcul

Les choix méthodologiques retenus pour la présente cartographie s'inscrivent dans la continuité des mises à jour antérieures des cartographies régionales réalisées en Montérégie en 2011, 2013 et 2019 par la Direction de santé publique. Ceux-ci sont aussi en cohérence avec les [Indicateurs de développement des communautés](#) (IDC) produits par l'équipe Surveillance de la Direction de santé publique de la Montérégie.

### Accessibilité géographique – Distance moyenne

Pour chacune des habitations de la Montérégie (environ 550 000 adresses), un commerce d'alimentation, celui le plus proche, a été associé. La distance réticulaire, c'est-à-dire la distance qui tient compte du réseau routier, a ensuite été calculée entre chacune des habitations et le commerce d'alimentation associé le plus proche dans les limites géographiques du territoire de la Montérégie. Pour ce calcul, les autoroutes et les routes secondaires n'ont pas été considérées puisqu'elles ne sont pas accessibles (ou avec un accès restreint) aux piétons, qui est le mode de transport retenu pour l'analyse. Cette distance réticulaire est calculée à l'aide du logiciel ArcGIS et de la fonction Matrice de coût origine-destination (*Origin Destination Cost Matrix*). Les distances entre chaque habitation (adresses résidentielles) et les commerces ont été regroupées par communauté locale. La moyenne de ces distances a ensuite été calculée.

Figure 1 – Représentation simplifiée de la distance moyenne calculée par communauté locale



Les distances moyennes ont ensuite été regroupées en six (6) catégories aléatoires : 0 à 500 m, 501 m à 1 km, 1,1 à 5 km, 5,1 à 10 km, 10,1 à 16 km et 16,1 à 22 km. Ces distances ont été choisies notamment dans le but d'avoir un niveau de précision plus élevé

quant aux distances observées, entre les résidences et les commerces, en milieu rural (les distances étant généralement plus grandes qu'en milieu urbain). L'annexe 1 donne un aperçu visuel des catégories de distance tel que présenté dans la cartographie. À noter que la moyenne des distances calculée pour chaque communauté locale est disponible et apparaît en cliquant sur la communauté locale d'intérêt.

### Accessibilité géographique – Seuil d'accès de 800 mètres

Il existe de nombreuses définitions dans la littérature scientifique d'un seuil de faible accès pour mesurer l'accessibilité géographique aux commerces d'alimentation. En 2013, les chercheurs de l'INSPQ ont recensé des distances variant de 450 mètres à 1,6 kilomètre en milieu urbain. (Robitaille et Bergeron, 2013, p.10) En milieu rural, le seuil de faible accès retenu est généralement plus grand puisqu'il est convenu que les gens ont généralement accès à un véhicule motorisé pour se déplacer. Dans leur Atlas de recherche sur l'accès à l'alimentation, le ministère de l'Agriculture des États-Unis utilise les seuils de 16 kilomètres (10 miles) en zone rurale et de 800 mètres (½ mile) et 1,6 kilomètre (1 mile). (United States Department of Agriculture, lien consulté le 29 août 2025) Dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement, il est généralement reconnu qu'une personne marche en moyenne à une vitesse d'environ 5 km/h parcourant ainsi une distance de 400 mètres en 5 minutes. Cette vitesse peut varier selon certains facteurs, dont l'âge et la condition physique de la personne (City of Ottawa, 2021).

Au regard de ces données, un seuil de faible accès de **800 mètres** a été choisi pour la présente cartographie afin de considérer les personnes qui ne possèdent pas de véhicule motorisé et qui doivent donc se déplacer à pied ou en transport en commun pour accéder aux commerces et services. Pour chacun des commerces d'alimentation inclus, une zone de desserte de 800 mètres (distance réticulaire) a été calculée pour déterminer un périmètre accessible à pied en moins de 15 minutes. Dans le cas où deux ou plusieurs zones se chevauchent, celles-ci ont été fusionnées. Rappelons que les autoroutes et les routes nationales n'ont pas été incluses puisqu'elles ne sont pas accessibles aux piétons.

### Accessibilité économique – Indice de défavorisation matérielle

L'insécurité alimentaire se définit comme la difficulté, pour certaines personnes, d'accéder à une alimentation saine et suffisante en raison d'un manque de ressources financières. Pour estimer où se situent les populations vulnérables à risque d'insécurité alimentaire sur un territoire, l'indice de défavorisation matérielle constitue un bon indicateur (Institut national de santé publique du Québec, 2018 et Robitaille et Bergeron, 2013).

Cet indice comporte deux dimensions : sociale et matérielle. Toutefois, seule la dimension matérielle est utilisée pour la cartographie. Elle fait référence à la privation de biens et de commodités de la vie courante. Il est reconnu depuis plus de vingt ans que la défavorisation matérielle influence davantage l'insécurité alimentaire, les habitudes alimentaires et les apports nutritionnels des ménages que la défavorisation sociale (Blanchet C. et Rochette L., 2011).

En Montérégie, l'indice utilisé est celui développé par Pampalon et Raymond (2000), calculé à partir des données du recensement canadien de 2021. Les indicateurs qui composent la défavorisation matérielle sont :

- Le revenu moyen des personnes âgées de 25 à 64 ans;
- La proportion de personnes de 15 ans et plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires;
- Le taux d'emploi des personnes de 15 ans et plus.

Un score est attribué à chaque communauté locale de la Montérégie. Ces communautés sont par la suite classées en quintiles au sein de chaque MRC, allant de la plus favorisée (quintile 1) à la plus défavorisée (quintile 5) (Azevedo Da Silva et coll., 2024). Afin d'inclure une plus grande part de la population potentiellement à risque d'insécurité alimentaire, les niveaux de défavorisation moyen, élevé et très élevé, soit les quintiles 3, 4 et 5, ont été intégrés à la cartographie.

## Sources de données

### Commerces d'alimentation

Deux critères ont été établis afin de sélectionner les commerces alimentaires utilisés pour l'analyse de l'accessibilité alimentaire en Montérégie. Les commerces inclus devaient :

- ✓ Offrir une diversité d'aliments sains (incluant notamment des fruits et légumes frais ou surgelés) et peu transformés et;
- ✓ Avoir une offre alimentaire disponible tout au long de l'année.

Pour répertorier les commerces d'alimentation localisés en Montérégie et répondant à ces critères, trois sources de données ont été utilisées :

- Une recension des commerces d'alimentation possédant un permis de ventes au détail<sup>2</sup> du MAPAQ datant de 2021 transmises par l'INSPQ. Des validations ont ensuite été faites durant l'été 2025 pour vérifier que le commerce était toujours ouvert et, lorsque l'information était disponible, si l'offre alimentaire respectait les critères de sélection.
- Une vérification manuelle de la région réalisée à l'aide de recherches Internet (Google Maps, Google Street View et sites Web du commerce).
- Une liste des magasins des principales bannières (Sobey's, Metro, Loblaw, Tigre Géant, Walmart), datant de septembre 2025, obtenue dans le cadre du projet de [Carte J'aime fruits et légumes](#).

À noter aussi que des commerces ont pu être ajoutés à la carte depuis sa diffusion suite à des propositions faites par les utilisateurs, des intervenants locaux de santé publique ou d'autres partenaires comme les MRC et les municipalités.

Voici un aperçu des catégories de commerces alimentaires qui ont été inclus et exclus.

**Catégories de commerces alimentaires inclus dans la cartographie :**

- Supermarchés et épiceries (ex. : IGA, Super C, Maxi, Métro, Marché Tradition);
- Épiceries ethniques;
- Fruiteries;
- Détaillants de marchandises diverses incluant des produits alimentaires (Walmart, Costco, Tigre Géant).

**Catégories de commerces exclus de la cartographie :**

- Restaurants, traiteurs et autres lieux proposant une offre exclusive de prêt-à-manger;
- Commerces de détail n'offrant pas des fruits et légumes frais (ex. : dépanneurs, pharmacies, magasins d'escompte comme Dollorama);
- Commerces alimentaires spécialisés (ex. : boucherie, poissonnerie, alimentation en vrac) dont l'offre de fruits et légumes frais est absente ou marginale;
- Autres commerces alimentaires n'offrant pas la possibilité de faire des achats dans un lieu physique désigné (ex. : transformateurs ou grossistes).

---

<sup>2</sup> Définition de la vente au détail selon la [Loi des produits alimentaires](#) : « toute vente de produits, à l'exclusion des repas ou collations, faite à un acheteur ou à un usager, pour fins de consommation ou d'usage et non de revente »

À noter qu'il est possible de consulter le nom et l'adresse du commerce en cliquant sur le pictogramme de panier sur la carte (voir l'exemple présenté dans l'annexe 1). Les commerces et autres lieux d'approvisionnement proposant une offre complémentaire en aliments sains (commerces spécialisés n'offrant pas de fruits et légumes, offre saisonnière, commercialisation en circuit court ou encore offre proposée par les organismes communautaires) qui n'ont pas pu être inclus à la cartographie sont présentés dans l'annexe 3.

### Adresses Québec

Les données d'[Adresses Québec](#)<sup>3</sup>, partagées par le ministère de la Santé et des services sociaux en avril 2025, ont été utilisées afin de calculer les distances entre les habitations (adresses) et les commerces d'alimentation retenus. Les informations suivantes ont été utilisées :

- Adresses résidentielles de la Montérégie, 2025;
- Réseau routier de la Montérégie, 2025.

### Découpage par communautés locales

En Montérégie, les aires de diffusion ont été regroupées en communautés locales. Une communauté locale est définie comme un milieu d'appartenance (ou territoire vécu) d'au moins 1 000 habitants qui partagent un ensemble de caractéristiques démographiques et socio-économiques (c.-à-d. une population relativement homogène). Les indicateurs utilisés sont rapportés par communauté locale.

---

<sup>3</sup> Adresses Québec est une géobase routière qui offre un réseau routier complet, incluant notamment les adresses par points.

## Notes pour l'interprétation

### Limites de la méthodologie

La méthode utilisée comporte certaines limites dont il faut tenir compte dans l'interprétation. Tout d'abord, **les commerces alimentaires inclus ne représentent pas l'ensemble de l'offre alimentaire saine** à laquelle les individus d'un secteur peuvent avoir accès. Cette offre peut inclure les initiatives communautaires, les initiatives d'agriculture urbaine, les commerces alimentaires spécialisés et les lieux de vente issue de la commercialisation en circuit court (voir la liste à l'annexe 2). Aussi, il est important de mentionner que les commerces situés dans les régions limitrophes (ex. : en Estrie) n'ont pas été inclus.

Ensuite, **le prix des aliments vendus par les commerces retenus n'a pas pu être évalué**. Il est possible que les aliments offerts dans le commerce le plus proche d'un secteur ne soient pas abordables pour certains résidents de ce secteur, ce qui pourrait limiter l'accès alimentaire. Des recherches supplémentaires seraient requises pour connaître les commerces fréquentés et les habitudes de déplacement vers les commerces des résidents.

Troisièmement, en l'absence d'une méthode fiable pour qualifier l'offre alimentaire vendue dans les commerces et en raison des contraintes de ressources pour procéder à cette évaluation, **la variété et la qualité nutritionnelle des aliments vendus dans les commerces inclus n'ont pas pu être évaluées**.

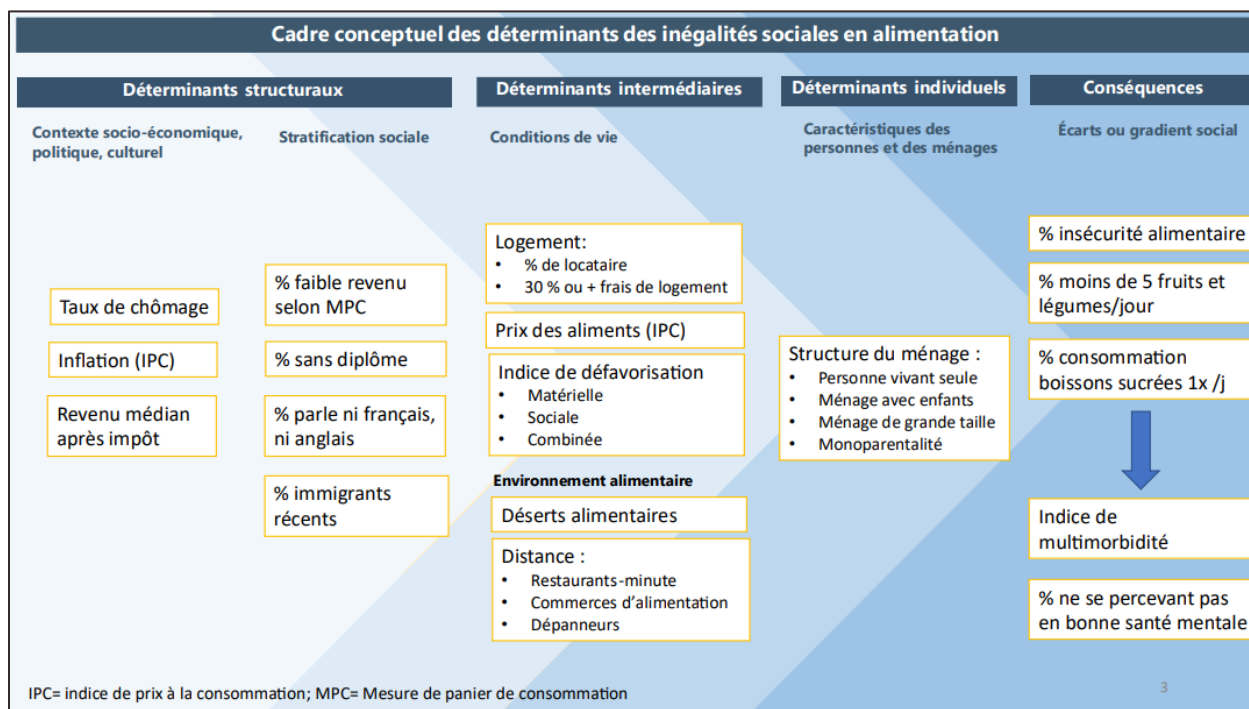
Finalement, le seuil d'accès de 800 mètres pourrait être moins approprié pour les **zones rurales** où les distances à parcourir entre le domicile et les commerces sont généralement plus grandes et où les habitudes de déplacement des résidents et résidentes sont différentes du milieu urbain (transport en commun plus limité et accès à un véhicule plus fréquent). Ainsi, pour ces zones, les utilisateurs sont invités à être prudents dans l'analyse des secteurs et à s'informer des modes de déplacement des populations locales et de l'existence de modes de distribution alternatifs, par exemple la livraison ou les points de cueillette. Les six (6) catégories de distances (voir la couche spécifique à ces données) permettent néanmoins d'avoir une idée plus précise des distances à parcourir dans ces zones.

## Indicateurs de santé disponibles dans la cartographie

Afin d'enrichir l'analyse des données à l'échelle locale, la présente cartographie permet la juxtaposition ou la visualisation côte à côte<sup>4</sup> des secteurs d'accès alimentaire à certains indicateurs socio-économiques connus pour être associés aux inégalités sociales en alimentation. Ces données permettent d'avoir un portrait plus précis des caractéristiques sociodémographiques de la population qui résident dans les secteurs analysés et de planifier des interventions plus adaptées aux besoins de celles-ci.

Les indicateurs sélectionnés et disponibles dans la cartographie proviennent du dispositif des Indicateurs de développement des communautés (IDC) et s'inspirent des indicateurs intégrés au cadre conceptuel des déterminants des inégalités sociales en alimentation publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux en 2025 (voir la figure ci-dessous).

Figure 2 – Cadre conceptuel des déterminants des inégalités sociales en alimentation (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2025)



<sup>4</sup> L'annexe 1 présente un visuel de cette option de navigation. Cette option (2 volets) facilite la lecture simultanée des indicateurs de santé et des secteurs d'accès alimentaire.

Voici la liste des indicateurs de santé qu'il est possible de visualiser dans la cartographie :

- Proportion d'enfants de 0-5 ans;
- Proportion de jeunes de 6-17 ans;
- Proportion d'adultes de 18-64 ans;
- Proportion de personnes âgées de 65 ans et plus;
- Proportion de familles avec enfant de moins de 18 ans;
- Proportion de familles monoparentales;
- Proportion de la population vivant seule (15 ans et plus);
- Proportion de la population âgée vivant seule (75 ans et plus);
- Proportion de la population immigrante;
- Défavorisation matérielle (M) et sociale (S)/Indice combiné;
- Revenu médian après impôt (15 ans et plus);
- Proportion de la population en situation de pauvreté;
- Taux d'emploi (15 ans et plus);
- Proportion de la population n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade (25 à 64 ans);
- Proportion de locataires;
- Proportion de la population vivant dans un ménage dont le taux d'effort au logement est supérieur ou égal à 30 % (locataires);
- Proportion de la population vivant dans un ménage dont le taux d'effort au logement est supérieur ou égal à 30 % (propriétaires).

Pour plus d'informations sur les indicateurs des inégalités sociales en alimentation et pour comprendre de quelle façon ces indicateurs influencent l'équité en alimentation, il est possible de consulter les guides « [Indicateurs de surveillance des inégalités sociales en alimentation](#) » et « [Les inégalités sociales en alimentation](#) » publiés en 2025 par le Ministère de la Santé et des Services sociaux.

## Conclusion

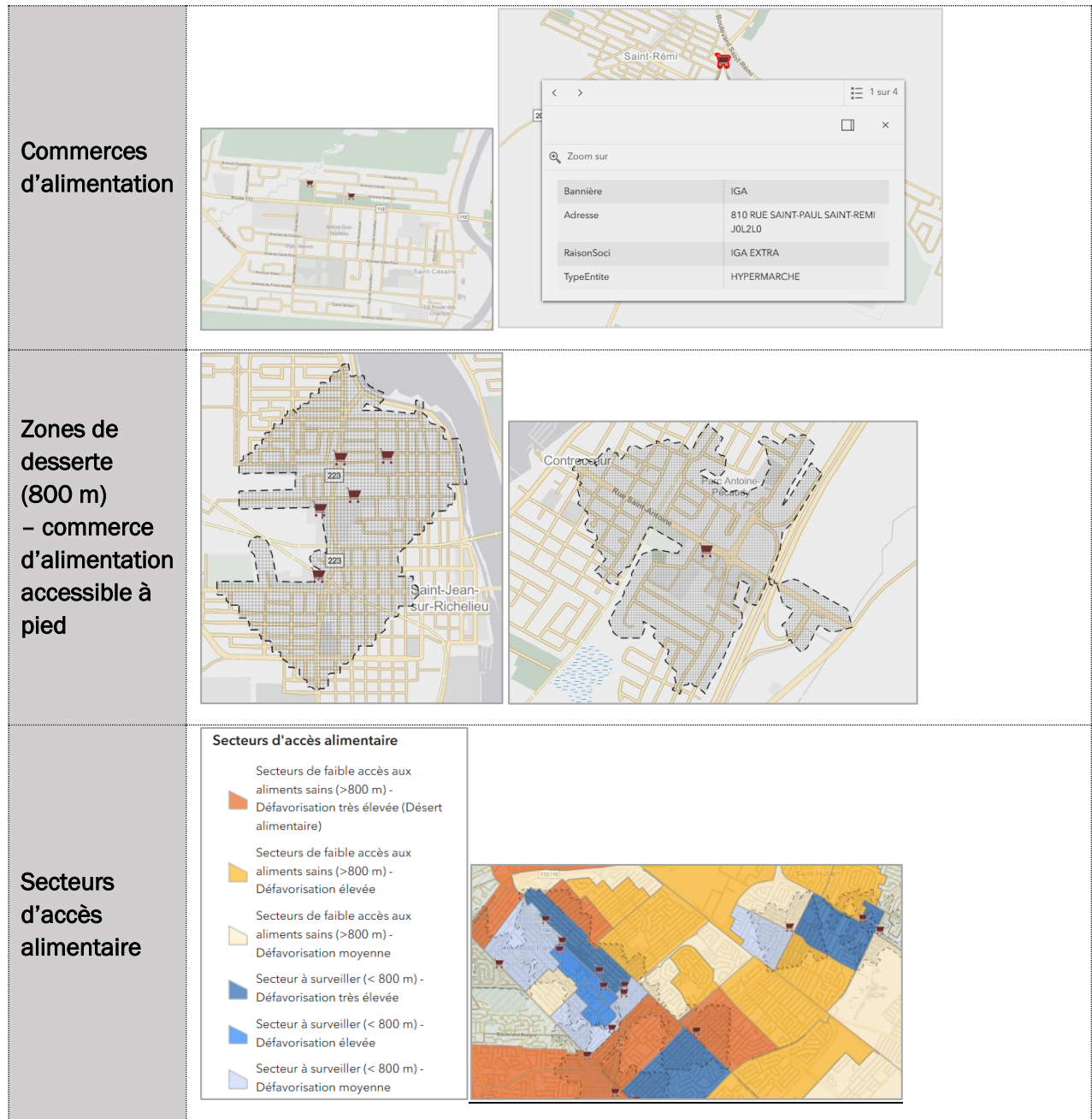
L'analyse de l'accessibilité géographique aux commerces alimentaires, dont il est question dans cet outil, est l'une des principales méthodes reconnues dans la littérature scientifique pour évaluer l'environnement alimentaire à l'échelle des communautés. Il demeure néanmoins important de rappeler que d'autres facteurs comme la *variété* (c.-à-d. types de commerces d'alimentation et d'offre alimentaire communautaire), la *densité* (c.-à-d. concentration des types de commerce d'alimentation), *l'exposition aux aliments hautement transformés* (offerts dans les dépanneurs et les restaurants, comme la restauration rapide, et dans plusieurs autres commerces) et le *prix* des aliments influencent grandement les choix alimentaires des individus (Santé Canada, 2013; Durette et Paquette, 2021). Ces facteurs devraient être considérés par les acteurs lors de l'analyse d'un secteur d'accès alimentaires.

Malgré ses limites, cet outil permettra aux acteurs et actrices de la région de localiser les secteurs où les populations sont davantage à risque d'insécurité alimentaire et de les guider dans le choix et la priorisation des actions à mettre en œuvre.

Les interventions qui contribuent à renforcer la sécurité alimentaire des populations locales sont multiples et dépendent des besoins de la population et des ressources disponibles dans la communauté. C'est pourquoi les acteurs sont invités à compléter leur analyse en y combinant les informations relatives aux lieux complémentaires d'approvisionnement alimentaire et aux services communautaires qui contribuent déjà à renforcer la sécurité alimentaire de la population locale. L'annexe 3 présente une liste de lieux d'approvisionnement alimentaires complémentaires à considérer dans l'analyse. L'annexe 4 présente des exemples inspirants de portraits réalisés dans différentes régions du Québec sur l'accès aux aliments sains et le système alimentaire local.

Pour compléter l'analyse de l'offre alimentaire locale, il est pertinent d'examiner les obstacles qui limitent l'accès à une alimentation saine pour certains sous-groupes vulnérables, particulièrement ceux qui sont surreprésentés dans un secteur donné. Les outils présentés à l'annexe 5 peuvent appuyer cette démarche.

## Annexe 1 – Aperçus visuels des informations disponibles dans l’outil cartographique

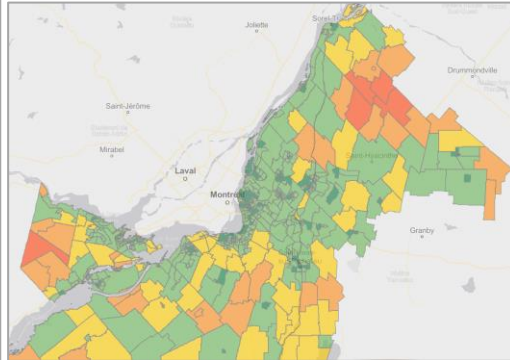


Distance moyenne par communauté locale (en mètres)

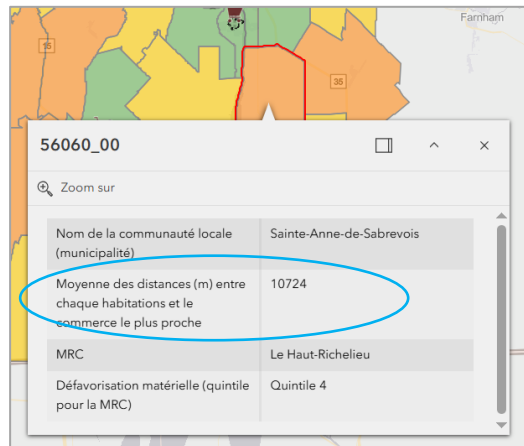
**Distance moyenne (m) par communauté locale**

Moyenne des distances (m) entre chaque habitations et le commerce le plus proche

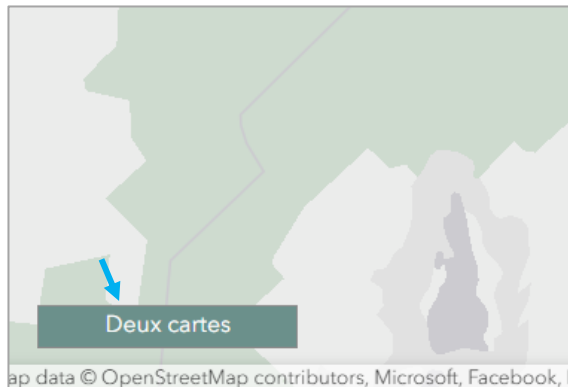
- 0 - 500
- 501 - 1000
- 1001 - 5000
- 5001 - 10000
- 10001 - 16000
- 16001 - 22000
- Aucune donnée



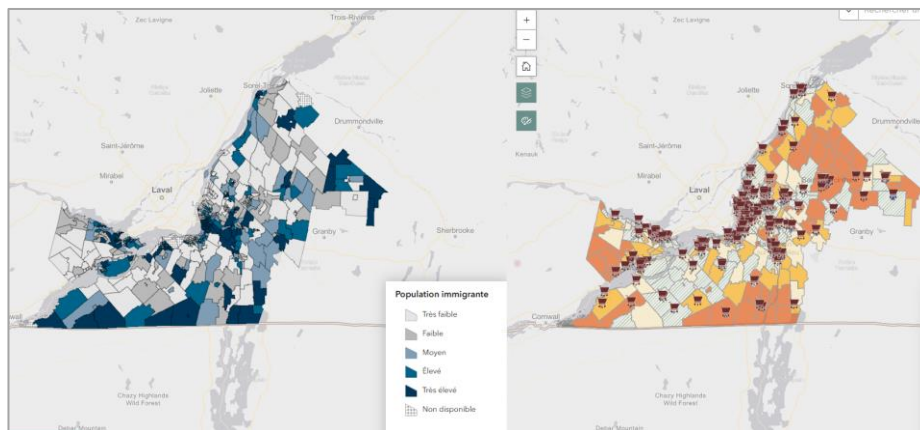
Exemple :



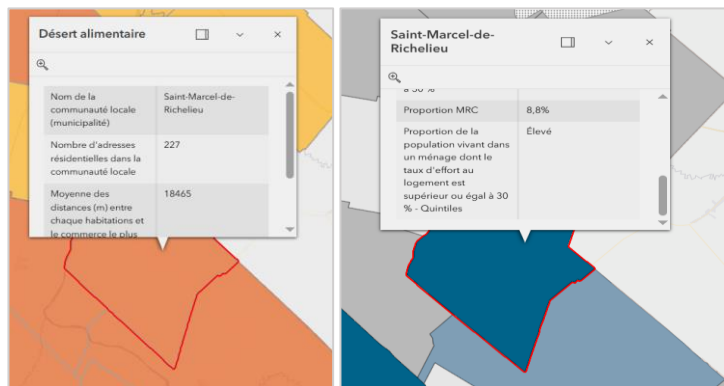
Il est recommandé d'utiliser la fonction « Deux cartes » pour faciliter la visualisation et comparaison des données pour une même communauté locale.



Exemple :



Exemple :



Indicateurs de santé qui peuvent être associés à l'insécurité alimentaire

## Annexe 2 – Lexique des termes utilisés dans l’outil cartographique

Termes	Explications
<b>Commerces d'alimentation</b>	Commerces proposant, sur une base annuelle, une variété d'aliments sains et peu transformés incluant des fruits et légumes frais ou surgelés et des protéines périssables (lait, tofu, œufs, viande, poisson, etc.).
<b>Zone de desserte (800 m) – Commerce d'alimentation accessible à pied</b>	Périmètre accessible à pied en moins de 15 minutes du commerce alimentaire, excluant les autoroutes et routes secondaires qui ne sont pas accessibles aux piétons.
<b>Distance moyenne (m) par communauté locale</b>	Cette mesure représente la moyenne des distances (en mètres) entre chacune des habitations et le commerce alimentaire le plus proche, par communauté locale. Comme pour la zone de desserte des commerces, les distances calculées tiennent compte du réseau piétonnier et excluent les autoroutes et routes secondaires qui ne sont pas accessibles aux piétons.
<b>Secteurs de faible accès aux aliments sains</b>	Secteurs qui présentent un niveau de défavorisation matérielle plus élevé (moyen, élevé et très élevé) et dont le lieu de résidence est plus éloigné des commerces alimentaires offrant des aliments sains, soit une distance de plus de 800 mètres.
<b>Secteurs à surveiller</b>	Secteurs pour lesquels la distance avec le commerce alimentaire le plus proche est inférieure à 800 mètres, mais qui, comme pour les secteurs de faible accès, présentent un niveau de défavorisation plus élevé (moyen, élevé et très élevé).
<b>Défavorisation très élevée</b>	Réfère au quintile de défavorisation matérielle le plus élevé, soit le quintile 5
<b>Défavorisation élevée</b>	Réfère au deuxième quintile de défavorisation matérielle le plus élevé, soit le quintile 4.
<b>Défavorisation moyenne</b>	Réfère au troisième quintile de défavorisation matérielle le plus élevé, soit le quintile 3.
<b>Secteur favorisé ou très favorisé</b>	Réfère aux quintiles les moins défavorisés sur le plan matériel, soit les quintiles 1 et 2. Ces secteurs ne sont pas inclus dans le calcul de l'accès alimentaire.

## **Annexe 3 – Lieux d’approvisionnement en aliments sains complémentaires (non inclus à la cartographie)**

Voici une liste non exhaustive de commerces et lieux d’approvisionnement alimentaire complémentaire qui pourraient faire l’objet d’un portrait plus détaillé de l’offre et de l’accès aux aliments sains :

- **Commerces alimentaires spécialisés :**
  - Boucherie;
  - Poissonnerie;
  - Fromagerie;
  - Boulangerie;
  - Aliments en vrac.
- **Lieux d’approvisionnement issus de la commercialisation en circuits courts :**
  - Marché et kiosque saisonnier;
  - Kiosque de vente et autocueillette à la ferme;
  - Points de chute de paniers fermiers.
- **Services communautaires et autres lieux d’approvisionnement alimentaire sains :**
  - Jardins privés et communautaires;
  - Initiatives d’agriculture urbaine (ex. : aménagements comestibles, forêt nourricière);
  - Épicerie communautaire;
  - Comptoir alimentaire;
  - Jardin collectif;
  - Frigo communautaire;
  - Cuisine collective;
  - Activité de glanage;
  - Vente de fruits et légumes issus du réemploi alimentaire;
  - Groupe d’achat;
  - Popote roulante;
  - Restaurant communautaire.

## Annexe 4 – Exemples de portraits locaux et territoriaux de l'accès aux aliments sains et du système alimentaire

<b><i>Cartographie de l'accessibilité aux lieux d'approvisionnement alimentaire à Saint-Jean-sur-Richelieu</i></b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Lien vers la <a href="#">cartographie en ligne</a></li><li>- Lien vers le <a href="#">Guide méthodologique de la cartographie</a></li><li>- Pour plus d'informations sur cette démarche, visitez la page <a href="#">Nourrir Saint-Jean-sur-Richelieu</a></li></ul>
<b><i>Caractérisation de l'environnement alimentaire dans les quartiers entourant Le Grand Marché de Québec à son ouverture (projet pilote)</i></b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Lien vers le <a href="#">Rapport du projet</a></li><li>- Pour plus d'informations, visitez la page de <a href="#">l'Observatoire de la qualité de l'offre alimentaire</a>, affilié à l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF) de l'Université Laval</li></ul>
<b><i>Portrait du système alimentaire de la Mitis – Étude territoriale sur l'accessibilité alimentaire, la production agricole locale et les initiatives régionales favorisant la saine alimentation pour tous</i></b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Lien vers le <a href="#">Rapport complet</a></li><li>- Lien vers le <a href="#">Résumé</a></li><li>- Lien vers le <a href="#">site Web de la MRC (développement agroalimentaire)</a></li></ul>
<b><i>Cartographie des initiatives qui contribuent au système alimentaire durable de l'Outaouais</i></b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Lien vers la <a href="#">cartographie en ligne</a></li><li>- Lien vers d'autres ressources sur l'alimentation produites par la <a href="#">Concertation pour de saines habitudes de vie en Outaouais</a></li></ul>
<b><i>Cartographie des ressources alimentaires dans l'est de Montréal</i></b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Lien vers la <a href="#">cartographie en ligne</a></li><li>- Lien vers le site Web du <a href="#">Réseau alimentaire de l'est de Montréal</a></li></ul>

### **Répertoire des initiatives alimentaires en Abitibi-Témiscamingue**

- Lien vers la [cartographie en ligne](#)
- Lien vers le site Web de [Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue](#)

### **Le système alimentaire verdunois**

- Lien vers le [Rapport](#)
- Lien vers d'autres ressources sur l'alimentation produites par la [Concertation en développement social de Verdun](#)

### **Autres outils pratiques pour le soutien à la réalisation de portraits**

- [Boîte à outils](#) pour réaliser un portrait-diagnostic de l'accès aux aliments, développée par l'INSPQ dans le cadre de l'[étude EfficAS](#) (Effets de l'implantation d'une coopérative sur l'alimentation et la santé)
- [Trousse : Nourrir tous les milieux](#) de l'organisme Vivre en ville qui inclut six modules thématiques pour caractériser l'environnement alimentaire d'une communauté
- [Guide d'élaboration d'un plan de développement d'une communauté nourricière](#) développé par le MAPAQ

## Annexe 5 – Outils pratiques pour la prise en compte des populations en situation de vulnérabilité

### ***Inégalités sociales et équité en alimentation – Guide et outils***

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a récemment publié plusieurs guides et outils d'accompagnement pour faciliter la compréhension et la prise en compte des inégalités sociales en alimentation.

- Lien vers le fascicule « [Les inégalités sociales en alimentation](#) »
- Lien vers le guide « [Les indicateurs de surveillance des inégalités sociales en alimentation](#) »
- Outils pour soutenir les consultations citoyennes en matière d'alimentation, notamment auprès des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale :
  - o Lien vers le fascicule « [Mieux comprendre les barrières liées à l'alimentation en écoutant le point de vue des citoyens](#) »
  - o Lien vers le [Guide d'accompagnement pour consulter des personnes qui vivent des inégalités sociales en alimentation](#)
  - o Lien vers une [trousse d'outils](#) à télécharger pour les démarches de consultation

### ***Interventions universelles, ciblées et proportionnées en alimentation – Outils***

Le Réseau francophone international pour la promotion de la santé (REFIPS) offre plusieurs [outils pratiques](#) et vulgarisés pour soutenir l'application du principe d'universalisme proportionné dans les étapes de planification, de mise en œuvre et d'adaptation des interventions en alimentation.

Ces outils proposent notamment une approche progressive par ateliers qui peut être intégrée dans des rencontres de travail ou de concertation en plus d'offrir un cadre structuré facilitant l'application de l'universalisme proportionné dans des projets concrets, telle l'amélioration de l'accès aux commerces d'alimentation.

## Bibliographie

1. Azevedo Da Silva M., Gravel N., Sylvain-Morneau, J., Blaser C., Gamache P., Hamel D. et Landry M. (2024). *Indice de défavorisation matérielle et sociale 2021 : guide d'utilisation*. Repéré à : <https://www.inspq.qc.ca/publications/3476>
2. Beaulac J., Kristjansson E. et Cummins S. (2009). *A Systematic Review of Food Deserts, 1966-2007*. Repéré à : [http://www.cdc.gov/pcd/issues/2009/jul/08\\_0163.htm](http://www.cdc.gov/pcd/issues/2009/jul/08_0163.htm)
3. Blanchet C. et Rochette L. (2011) *Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois : une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires*. Repéré à : [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/1333\\_securtiealimentqucuanalsituationhabaliment.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/1333_securtiealimentqucuanalsituationhabaliment.pdf)
4. Boisvert, R. (2007). *Les indicateurs de développement des communautés : Vers le déploiement d'un dispositif national de surveillance*. Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
5. Chen T. et Gregg E. (2017) *Déserts et marais alimentaires : une introduction*. Centre de collaboration nationale en santé environnementale. Repéré à : [https://ccnse.ca/sites/default/files/Deserts\\_et\\_marais\\_alimentaires\\_introduction\\_oct\\_2017.pdf](https://ccnse.ca/sites/default/files/Deserts_et_marais_alimentaires_introduction_oct_2017.pdf)
6. City of Ottawa. (2021). *15-Minute Neighbourhoods : Baseline report*. Repéré à : [https://documents.ottawa.ca/sites/default/files/15-minute\\_baseline\\_report\\_en.pdf](https://documents.ottawa.ca/sites/default/files/15-minute_baseline_report_en.pdf)
7. Cummins S. et MacIntyre S. (2002). « *Food deserts* » – *evidence and assumption in health policy making*. Repéré à : <https://doi.org/10.1136/bmj.325.7361.436>
8. Durette, G. et Paquette, M-C. (2021). *Liens entre l'environnement alimentaire communautaire et l'alimentation : Synthèse de connaissances*. Repéré à : <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2812-liens-environnement-alimentaire-communautaire-alimentation.pdf>
9. Gamache P., Hamel, D. et Blaser, C. (2019). *L'indice de défavorisation matérielle et sociale : en bref*. Repéré à : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2639>
10. Institut national de santé publique du Québec. (2018). *Les inégalités sociales de santé au Québec : L'insécurité alimentaire*. Repéré à : <https://www.inspq.qc.ca/indicateur/suivre-les-inegalites-sociales-de-sante-au-quebec/insecurite-alimentaire>

11. Ministère de la Santé et des Services sociaux (2025). *Fascicule sur l'équité en alimentation : Indicateurs de surveillance des inégalités sociales en alimentation*. Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003950/>
12. Pampalon R, Raymond G. (2000) *Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec. Maladies chroniques au Canada*. Repéré à : [https://epe.lac-bac.gc.ca/100/202/301/maladies\\_chroniques\\_canada/pdf/2000/cdic213f.pdf](https://epe.lac-bac.gc.ca/100/202/301/maladies_chroniques_canada/pdf/2000/cdic213f.pdf)
13. Robitaille E. et Thibault J. (2024) *Fiche synthèse – Indice de désert alimentaire*. Géoportail de santé publique. Repéré à : [https://cartes.inspq.qc.ca/fiches/Geoportail\\_FS\\_MAPAQ\\_aliment\\_deserts.pdf](https://cartes.inspq.qc.ca/fiches/Geoportail_FS_MAPAQ_aliment_deserts.pdf)
14. Robitaille, E. et Bergeron, P. (2013). *Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions*. Institut national de santé publique du Québec. Repéré à : [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/1728\\_accessgeocommali mentqc.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/1728_accessgeocommali mentqc.pdf)
15. Santé Canada (2013). *Mesure de l'environnement alimentaire au Canada*. Repéré à : [https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2013/sc-hc/H164-155-2012-fra.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2013/sc-hc/H164-155-2012-fra.pdf)
16. Slater J., Epp-Koop S., Jakilazek M., et Green C. (2017) *Food deserts in Winnipeg, Canada: a novel method for measuring a complex and contested construct*. Repéré à : [10.24095/hpcdp.37.10.05](https://doi.org/10.24095/hpcdp.37.10.05)
17. United States Department of Agriculture. *Food Access Research Atlas*. Repéré à : <https://www.ers.usda.gov/data-products/food-access-research-atlas/documentation>
18. Vilar-Compte M., Burrola-Méndez S., Lozano,– Marrufo A., Ferré-Egiuluz I., Flores D., Gaitan-Rossi P., Teruel G. et Pérez-Escamilla R. (2021). *Urban poverty and nutrition challenges associated with accessibility to a healthy diet: a global systematic literature review*. Repéré à : <https://doi.org/10.1186/s12939-020-01330-0>

*Centre intégré  
de santé et de  
services sociaux de  
la Montérégie-Centre*

Québec 